

S'ils n'existaient pas, rien ne serait possible...

La Fête de l'Huma s'est achevée avec le succès que l'on connaît.

Cet énorme succès n'aura été possible que parce que des centaines et des centaines de bénévoles ont œuvré pour que cela soit possible.

S'il y a l'organisation globale avec l'animation, la réception et l'accueil des personnalités et artistes, il y a aussi beaucoup de monde qui œuvre pour le bon déroulement de la fête en amont et pendant la fête.

Beaucoup prennent sur leurs congés, leurs jours de repos, sur le temps de leur retraite, jeunes, moins jeunes, expérimentés, non expérimentés, toutes et tous donnent de leur temps, prennent aussi – beaucoup – sur leur sommeil.

Il y a aussi celles et ceux qui sont les « gardiens » de la Fête, l'accueil-sécurité, grâce à qui nous avons pu accueillir 610.000 personnes dans la joie, la bonne humeur et aussi en toute fraternité. Cela révèle d'une organisation où chacune et chacun trouve sa place, œuvre pour le collectif.

Militantisme et bénévolat trouvent ici toute leur pertinence

Il en est de même pour l'Auberge Landaise où toute l'année une équipe d'animation travaille pour préparer repas, victuailles, divers produits, et œuvre pour que toutes celles et tous ceux qui aident le week-end et accueillent les « gourmands » puissent vivre ce fabuleux moment de fraternité.

Ils sont jeunes, moins jeunes, retraités, membres du PCF ou amis, qu'ils soient remerciés et salués pour cet engagement.

C'est dans ces moments, avec ce vécu et ces expériences, que peuvent aussi se construire des liens de fraternité et aussi d'engagement politique pour construire de nouveaux jours heureux.

Cette année encore les Landaises et les Landais ont fait la démonstration d'une possible utopie d'un monde meilleur les 12, 13 et 14 septembre.

Valorisons encore et toujours ce bénévolat et ce

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2521 – Jeudi 25 septembre 2025



Une partie des camarades qui œuvre toute la semaine à la Fête de l'Humanité

militantisme, gage d'un vivre ensemble.

Que chacune et chacun trouve ici les remerciements collectifs de la direction départementale du PCF qui d'ores et déjà est à pied d'œuvre pour l'édition 2026.

Un grand merci pour cet engagement militant ! ■

Alain BACHÉ
Secrétaire
départemental du
PCF

Université d'automne du PCF des Landes

La Fédération des Landes du PCF propose aux camarades de se retrouver pour une journée de formation et d'échanges le

**samedi 18 octobre de 9 h à 16 h,
au Parc de la Nature à TARNOS.**

Le débat cette année sera axé sur les élections municipales.

C'est **Taylan COSKUN**, conseiller municipal de **Montreuil**, membre du Conseil National du PCF qui animera cette journée.

Le fil conducteur de cette journée aura pour thème : **Pourquoi faut-il s'intéresser aux élections municipales ?**

Une occasion d'échanger sur les politiques, les enjeux locaux en lien avec la situation nationale et aussi d'affirmer qu'une présence de candidat(e)s communistes est signe d'efficacité et de progrès dans toutes les municipalités.

Nous pouvons également associer à cette journée, les candidats aux élections 2026 et aussi celles et ceux qui sont nos compagnons de route.

* Pause-déjeuner avec un panier partagé –que chacune et chacun amène ce qu'il a de « meilleur ». ■

Après la reconnaissance : imposer un cessez-le-feu, instituer l'État de Palestine sur le terrain

Emmanuel Macron vient officiellement de reconnaître l'État de Palestine devant l'assemblée générale de l'ONU. Neuf autres pays participent à cette nouvelle vague de reconnaissance : l'Andorre, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Luxembourg, Malte, le Portugal, le Royaume-Uni et Saint-Marin.



C'est une victoire pour toutes celles et ceux qui depuis des décennies se battent pour cette reconnaissance, votée par l'Assemblée nationale en 2014 puis par le Sénat, mais jamais appliquée par les gouvernements successifs. Le PCF, avec ses parlementaires et les maires communistes de nombreuses villes, est fier d'avoir mené avec détermination ce combat depuis des décennies et de hisser le drapeau palestinien au fronton des mairies en ce jour historique. C'est la juste reconnaissance du droit du peuple palestinien à vivre libre dans son État aux côtés de l'État d'Israël.

Que de fois ne nous a-t-on pas rétorqué que « ce n'était pas le moment » ou qu'il fallait « que les conditions soient réunies » ? L'exécutif s'est enfin décidé à franchir le pas d'une reconnaissance, 37 ans après la proclamation de l'État de Palestine par Yasser Arafat, alors que 151 états reconnaissent déjà la Palestine et que l'État de Palestine est déjà membre de plusieurs centaines d'organismes internationaux.

L'urgence est là ! À Gaza, le gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahu intensifie sa guerre génocidaire contre une population civile qu'il veut pousser au départ. En Cisjordanie, avec l'appui des colons, il pousse les feux de l'annexion totale du territoire palestinien. Lorsque le Premier ministre d'Israël indique qu'il n'est pas question qu'existe un jour un État palestinien, c'est une véritable politique d'épuration ethnique dont il avoue la mise en œuvre. Les États-Unis ont une responsabilité immense dans les crimes commis par le gouvernement de Netanyahu, tant par le soutien militaire apporté que par l'appui à cette politique d'annexion du territoire palestinien.

La reconnaissance de l'État de Palestine est un pas en avant nécessaire pour la mise en œuvre des droits nationaux du peuple palestinien, c'est-à-dire l'institution d'un État de Palestine disposant d'une continuité territoriale, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, mettant fin à l'occupation et à la colonisation, répondant dans le cadre des conventions de l'ONU à l'exigence du droit au retour des réfugiés.

Seule la mise en œuvre concrète de la solution à deux États permettra la réalisation d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. C'est l'objectif de l'OLP, seule organisation légitime représentante du peuple palestinien œuvrant pour une Palestine libre, démocratique et laïque.

Le PCF réaffirme sa solidarité avec l'OLP, les communistes palestiniens et israéliens qui luttent depuis des décennies pour sa réalisation. Il apporte également son soutien total aux forces qui, en Israël, agissent pour la fin de la guerre, la libération des otages toujours aux mains du Hamas, l'arrêt des dispositions visant à interdire définitivement à un État

palestinien de se constituer.

Il faut maintenant doter l'État de Palestine de tous les moyens de s'exprimer et d'agir de plein droit au sein de la communauté internationale et l'instituer sur le terrain. Seules des sanctions internationales contre le gouvernement Netanyahu et une intervention humanitaire concrète pourront mettre fin au génocide en

instaurant la pression nécessaire pour y parvenir.

Sans attendre le résultat des discussions engagées à l'échelon européen, la France doit prendre la tête d'une coalition européenne et internationale pour des sanctions commerciales, économiques et financières contre le gouvernement israélien, en suspendant les relations commerciales avec l'État d'Israël tant que le droit international n'est pas appliqué. La France doit également agir pour que, au-delà des mesures évoquées par la Commission européenne, la suspension de la totalité de l'accord d'association UE-Israël soit mise à l'ordre du jour et votée par le Conseil européen.

Il faut briser le siège de Gaza par tous les moyens !

La France peut demander la convocation de l'assemblée générale de l'ONU en formation extraordinaire afin de soumettre une résolution pour une aide humanitaire d'urgence à la population gazaouie et d'envoyer, sous mandat de l'ONU, les marines des États volontaires pour y apporter une aide humanitaire.

Les otages israéliens détenus par le Hamas doivent être libérés sans condition. Les prisonniers politiques palestiniens, dont Marwan Barghouti, doivent l'être également. ■



Les communistes de la section Moulian-Tyrosse/Soustons, ont appelé à un rassemblement devant la mairie de Soustons, autour du drapeau palestinien, à l'occasion de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France. Par une prise de parole, les communistes ont appelé à des actions contre Israël pour stopper le génocide et pour offrir enfin un avenir politique au peuple palestinien. ■

La Sécurité Sociale, une ambition communiste

Lors du CN du 6 septembre 2025, la commission Santé et Protection sociale du PCF a présenté son livret thématique sur la Sécurité sociale : « la Sécurité sociale, une ambition communiste. »

Ce document, fruit d'un travail collectif, a été discuté et amendé par le Conseil national qui l'a ensuite adopté à l'unanimité. Il a été précisé que les questions générales concernant la santé et l'autonomie feront l'objet d'un second livret thématique.

Alors pourquoi un livret sur la Sécurité sociale ? Au-delà de la commémoration du 80e anniversaire de la création de la Sécurité sociale (ordonnance du 4 octobre 1945), ce document a l'ambition d'apporter à toutes et tous les adhérent·es du PCF les outils nécessaires à la compréhension de notre système de protection sociale et plus singulièrement à ce formidable acquis pour le peuple de France : la Sécurité sociale.

Rappel historique et principes essentiels de la Sécurité sociale, stratégie du capital pour sa remise en cause, déclinaison des 5 branches de la Sécurité sociale, propositions de financement et perspectives de notre travail politique constituent le contenu de ce document. La branche maladie, la branche AT/MP (accidents du travail/maladies professionnelles), la branche famille, la branche retraite et celle de l'autonomie (à laquelle nous sommes opposés) font chacune l'objet d'un état des lieux et de propositions de réformes alternatives de progrès et de financements.

La question du financement est au cœur du projet communiste de protection sociale du 21e siècle. L'enjeu de la situation politique est clair : maîtrise par les travailleuses et travailleurs des modalités de la réponse aux besoins sociaux et les conditions de l'appropriation de la richesse produite.

La nature du financement de la Sécurité sociale est donc essentielle. Reconnaître le travail comme la seule source de la valeur produite, construire une solidarité de classes, c'est s'assurer que les richesses produites contribuent directement au financement de la Sécurité sociale et que ce financement soit une prise directe sur les profits. C'est le rôle de la cotisation sociale que nous réaffirmons comme étant au cœur du financement de la Sécurité sociale.

La financiarisation des économies, la crise systémique, la mondialisation libérale ont fait exploser les cadres sociaux sur lesquels reposait la Sécurité sociale créée en 1945-1946. La bataille du financement doit, aujourd'hui, tracer des pistes institutionnelles nouvelles qui prolongent et dépassent les objectifs posés en 1945-1946 : besoins sociaux, efficacité sociale, renforcement du pouvoir des travailleurs. Ces pistes sont identifiées et chiffrées dans notre livret sur la Sécurité sociale. La bataille pour la protection sociale et son financement doit être liée à celle de la démocratie dans l'entreprise et de nouveaux pouvoirs des salarié·es dans leur gestion.

Ce projet alternatif pour une protection sociale du

21e siècle est une dynamique essentielle de la transformation sociale, une réponse aux besoins sociaux des populations.

Notre souhait, avec ce livret thématique sur la Sécurité sociale, est bien de partager et d'ouvrir la réflexion avec les adhérent·es du PCF mais aussi au-delà sur notre ambition communiste d'une protection sociale du 21e siècle.■



Maryse Montangon
Membre du CEN

L'Union Locale CGT de la Haute-Lande fête cinquante ans d'activités et les 80 ans de la Sécurité Sociale fondée par Ambroise Croizat
Vendredi 10 et samedi 11 octobre
Centre Jean Jaurès
Morcenx-la-Nouvelle

Programme :

Vendredi 10 octobre à 18 h, salle du cinéma, projection du film « Les Jours Heureux » de Gilles Perret, suivi d'un apéritif tapas au Centre Jean Jaurès.

Samedi 11 octobre :

- ♦ 9 h, accueil au centre Jean Jaurès, visite d'exposition, documents photos, de l'Union locale et de la Sécurité Sociale
- ♦ 10 h, débat public sur la Sécurité Sociale en présence de Véronique Martin de l'Union Confédérale des Retraités ; d'Alain Eyraud de l'Union Syndicale Retraités Landes ; de Jean-Philippe Freysselinas de l'Union départementale des Landes et d'un représentant du PCF.
- ♦ 12 h 30, apéritif suivi d'un repas à 15 € (garbure, poulet basquaise, gâteau basque, café et vin). Inscriptions pour le repas avant le 6 octobre au 05.58.07.84.97 ou ulmorcenx.cgt@gmail.com ■

PORTES OUVERTES
à la FERME DU HAZA chez nos amis
Marion et Benoît JUSTES
à SAINT-AUBIN

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

Au programme de ces portes-ouvertes : diverses animations comme la découpe du canard, des cours de cuisine, visite de la ferme... sans oublier la possibilité de manger un excellent repas.■

Réservation conseillée pour les repas
au 06.62.46.76.60

DAX

1ere journée de mobilisation réussie

À l'appel de l'intersyndicale, 2.000 personnes ont défilé dans les rues de Dax le 18 septembre.

À l'échelle nationale, c'est plus d'un million de personnes qui se sont mobilisées.

Cette journée de mobilisation visait à dénoncer les politiques d'austérité, les reculs sociaux, ainsi qu'une demande de plus de justice sociale.

D'autres journées de mobilisation sont annoncées.

Le PCF, ses élus étaient présents en nombre dans la manifestation. ■



98ème rassemblement à Mont-de-Marsan

Alors que les massacres continuent, que la famine s'installe et que l'État israélien poursuit méthodiquement la destruction de Gaza, des femmes et des hommes appellent inlassablement à l'arrêt de cette « tuerie ».

À Mont-de-Marsan, à l'appel d'un collectif d'associations, de syndicats et de partis politiques, se tient chaque samedi un rassemblement.

Samedi dernier, c'était le 98ème rassemblement où 50 personnes étaient présentes.

Et chaque samedi ce sont des prises de paroles, des minutes de silence pour demander un cessez-le-feu immédiat. ■



Gnacs et Chacailles

SIMPLIFICATION DESTRUCTRICE

Un crocodile s'en allant à la guerre/ disait adieu à ses petits enfants/ traînant la queue, la queue dans la poussière/ il s'en allait combattre les éléphants/ Ah les crocrocro, les crocrocro, les crocodiles/ sur les bords du Nil ils sont partis n'en parlons plus/ Ah les crocrocro, les crocrocro, les crocodiles/ sur les bords du Nil ils sont partis tout est fini... Extrait de la comptine "AH LES CROCROCRO". Le projet de loi « simplification de la vie économique » menace le droit du travail, affaiblit les contre-pouvoirs et aggrave la crise écologique. Plusieurs mesures s'en prennent directement au droit du travail et au fonctionnement démocratique des instances représentatives du personnel : *possibilité de généralisation de la visioconférence pour les réunions du CSE, au détriment de la qualité des échanges en présentiel et du lien collectif; *suppression de l'agrément régional pour les organismes de formation syndicale; *réduction du délai d'information des salarié-es en cas de cession d'entreprise, de 2 mois à 1 mois; *allègement de nombreuses procédures de déclaration et d'autorisation, avec pour conséquence une remise en cause de garanties en matière de santé, de droits collectifs et d'environnement. Certains députés de droite ont même tenté d'aller plus loin, avec des amendements – heureusement jugés irrecevables – visant à: *réduire le nombre de CSE et de défenseurs syndicaux; *limiter à 3 ou 6 mois le délai de recours devant les prud'hommes pour contester un licenciement; *supprimer l'exigence du consentement du salarié en cas de prêt de main-d'œuvre. Autre aspect alarmant du projet: *la suppression de 25 comités, commissions et instances consultatives, parmi lesquels: *la Commission nationale de conciliation des conflits collectifs de travail; *l'Observatoire national de la politique de la ville; *le Comité de suivi des mesures liées au Covid-19 ou à la guerre en Ukraine; la Commission du label diversité, alors que les discriminations au travail explosent. Même si la mobilisation a permis le maintien de certaines instances comme les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, CNDP, Haut-Conseil de l'Assurance maladie..., Le texte prévoit: *la suppression automatique des instances n'ayant pas «justifié leur utilité» au bout de 3 ans; *un principe de «deux suppressions pour une création» pour toute nouvelle instance ministérielle; *Une baisse continue des financements, comme c'est le cas pour l'Ires. En matière environnementale, le projet aggrave les dérégulations, il élargit les projets d'intérêt national majeur aux infrastructures routières et ferroviaires (autoroutes...), qui ne seront plus comptabilisés dans l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols. Plusieurs organismes chargés de l'évaluation environnementale et sanitaire sont supprimés: *Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique; *Observatoire des espaces naturels et agricoles; *Commission sur les démantèlements nucléaires; *Commission sur la déontologie des alertes environnementales... Face à cette offensive, 7 organisations syndicales nationales (CGT, CFE-CGC, CFTC, FO, FSU, Solidaires, Unsa) ont publié le 7/04/2025 un communiqué appelant les parlementaires à rejeter les amendements les plus dangereux. Au nom de la simplification, c'est en réalité une mise en coupe réglée du droit du travail, des contre-pouvoirs démocratiques et de la transition écologique qui est à l'œuvre pour réduire les droits sociaux et capter toujours plus de richesses créées par les travailleurs. Nani a la simplification destructora (Non a la simplification destructrice). ■

Roger La Mougne